

SYMBOLES D'ENTRETIEN : Guide






Les symboles d'entretien sont définis par la norme internationale ISO 3758 (aujourd'hui dans sa version 2012). Ils sont destinés au marquage des articles textiles afin de donner des informations aux consommateurs, comme aux professionnels, sur le traitement le plus sévère possible, sans que l'entretien ne puisse engendrer des détériorations irréversibles des articles textiles.

Les traitements ménagers suivants sont pris en considération : lavage, blanchiment, séchage et repassage. L'entretien professionnel, couvert par cette norme, se limite au nettoyage à sec et au nettoyage à l'eau.



Il est toutefois admis que les informations fournies par les symboles d'entretien liés aux traitements ménagers, sont également utiles aux professionnels.

Les cinq symboles de base sont les suivants :

-  Lavage
-  Blanchiment
-  Séchage
-  Repassage, pressage
-  Nettoyage professionnel

↳ Définitions

Articles textiles : fils, métrages et articles confectionnés, contenant au moins 80 % en masse de matières textiles.

Lavage : opération destinée à nettoyer les articles dans un bain aqueux. Le lavage comprend tout ou partie

des opérations suivantes, selon les combinaisons pertinentes :

- trempage, prélavage et lavage principal, effectués habituellement à chaud, avec action mécanique et en présence de détergents ou d'autres produits, et rinçage ;
- extraction de l'eau : essorage ou tordage, effectué au cours et/ou à la fin des opérations précédentes ;

Ces opérations peuvent être effectuées à la machine ou à la main.

Blanchiment : opération effectuée dans un bain aqueux avant, pendant ou après l'opération de lavage, nécessitant l'emploi d'un agent oxydant, incluant du chlore ou des produits oxygénés (non chlorés), destinée à éliminer les salissures et les taches et/ou à augmenter la blancheur.

Séchage : opération effectuée sur des articles textiles après lavage, afin d'éliminer l'eau (ou l'humidité) résiduelle. Il peut s'agir d'un séchage en tambour ou d'un séchage naturel, sur fil ou à plat (après essorage ou sans essorage : séchage par égouttage).

Repassage et pressage : opération effectuée sur un article textile pour lui redonner sa forme et son aspect, au moyen d'un appareil approprié utilisant la chaleur, la pression et éventuellement la vapeur.

Nettoyage professionnel : nettoyage à sec ou à l'eau effectué par un professionnel, à l'exclusion des traitements industriels.

- **Nettoyage à sec professionnel** : opération normalement effectuée par un professionnel et destinée à nettoyer les articles textiles à sec, au moyen

de solvants (à l'exclusion de tout traitement à l'eau).

L'opération comprend le nettoyage, le rinçage et l'essorage, puis un séchage et des traitements de finition appropriés.

- **Nettoyage à l'eau professionnel** : opération effectuée par des professionnels et destinée à nettoyer les articles textiles à l'eau en utilisant une technologie spécifique (nettoyage, rinçage et essorage), des détergents et des additifs particuliers pour réduire au minimum les incidences négatives. Le lavage est suivi d'un séchage et de traitements de finition appropriés.

↳ Descriptifs graphiques

En complément des cinq symboles de base, des pictogrammes complémentaires sont définis pour apporter certaines précisions :

Barre et double barre :

Traitement modéré : la **barre** placée sous le symbole signifie que le traitement appliqué soit modéré par rapport au traitement indiqué par le même symbole, par exemple par une agitation réduite des articles textiles.



Traitement très modéré : la **double barre** placée sous le symbole signifie que le traitement appliqué soit très modéré par rapport au traitement indiqué par le même symbole, par exemple par une agitation très réduite des articles textiles.



Les points : température de traitement



Les points (1 point, 2 points ou 3 points) servent généralement à définir le niveau de température du traitement, associé aux symboles de séchage (jusqu'à 2 points) et de repassage et pressage (jusqu'à 3 points).

Les niveaux de température sont définis ci-dessous, en fonction du type de traitement : séchage ou repassage et pressage.

Températures de lavage :

Les températures de lavage sont généralement indiquées par un nombre exprimé en degrés Celsius. En complément, des points (jusqu'à 4 points) peuvent être utilisés avec le symbole de lavage, en même temps que les températures de lavage exprimés

en degrés Celsius (°C), pour donner une information nationale sur les températures.

Traitement interdit :

La croix de Saint-André placée sur un ou plusieurs des cinq symboles de base, indique que le traitement correspondant ne doit pas être appliqué.



↘ Déclinaison des Symboles pour les procédés de lavage

Symbole	Procédé de lavage
	- température maximale de lavage de 95°C - traitement normal
	- température maximale de lavage de 70°C - traitement normal
	- température maximale de lavage de 60°C - traitement normal
	- température maximale de lavage de 60°C - traitement modéré
	- température maximale de lavage de 50°C - traitement normal
	- température maximale de lavage de 50°C - traitement modéré
	- température maximale de lavage de 40°C - traitement normal
	- température maximale de lavage de 40°C - traitement modéré
	- température maximale de lavage de 40°C - traitement très modéré
	- température maximale de lavage de 30°C - traitement normal
	- température maximale de lavage de 30°C - traitement modéré
	- température maximale de lavage de 30°C - traitement très modéré
	- lavage à la main - température maximale de 40°C
	- ne pas laver

↘ Déclinaison des Symboles pour le blanchiment

Symbole	Procédé de blanchiment
	- tout agent de blanchiment autorisé
	"- uniquement agent de blanchiment oxygéné/non chloré "
	- blanchiment exclu

↘ Déclinaison des Symboles pour le séchage

Symbole	Procédé de séchage en sèche-linge à tambour rotatif
	- séchage en sèche-linge à tambour rotatif possible - température normale; température maximale de l'air évacué du tambour 80 °C
	- séchage en sèche-linge à tambour rotatif possible - température normale; température maximale de l'air évacué du tambour 80 °C
	- ne pas sécher en sèche-linge à tambour rotatif

↘ Déclinaison des symboles pour le séchage naturel

Procédé de séchage naturel		Procédé de séchage naturel à l'ombre	
Symbole	"Description N° d'enregistrement "	Symbole	"Description N° d'enregistrement "
	- séchage sur fil		- séchage sur fil à l'ombre
	- séchage sur fil par égouttage		- séchage sur fil par égouttage à l'ombre
	- séchage à plat		- séchage à plat à l'ombre
	- séchage à plat par égouttage		- séchage à plat par égouttage à l'ombre

↘ Déclinaison des Symboles pour le repassage ou pressage

Symbole	Procédé de repassage
	- repassage à une température maximale de la semelle du fer à repasser de 200 °C
	- repassage à une température maximale de la semelle du fer à repasser de 150 °C
	- repassage à une température maximale de la semelle du fer à repasser de 110 °C
	- ne pas repasser

↘ Déclinaison des Symboles pour le nettoyage professionnel

Procédé d'entretien des textiles	
Symbole	Procédé de nettoyage à sec
	- nettoyage à sec par un professionnel au tétrachloroéthylène et à tous les solvants énumérés en face du symbole F - traitement normal "
	- nettoyage à sec par un professionnel au tétrachloroéthylène et à tous les solvants énumérés en face du symbole F - traitement modéré "
	- nettoyage à sec par un professionnel aux hydrocarbures (température de distillation entre 150°C et 210°C, point d'éclair entre 38°C et 70°C) - traitement normal "
	- nettoyage à sec par un professionnel aux hydrocarbures (température de distillation entre 150°C et 210°C, point d'éclair entre 38°C et 70°C) - traitement modéré "
	- ne pas nettoyer à sec
Symbole	Procédé de nettoyage à l'eau
	- nettoyage à l'eau professionnel - traitement normal "
	- nettoyage à l'eau professionnel - traitement modéré
	- nettoyage à l'eau professionnel - traitement très modéré
	- ne pas procéder à un nettoyage à l'eau professionnel

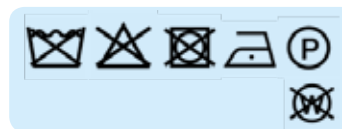
NB : actuellement, seuls les solvants tétrachloroéthylène et hydrocarbures (cf. tableau ci-dessus) sont couverts par l'étiquetage d'entretien

↘ Emploi des symboles

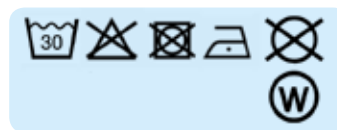
Les symboles doivent apparaître dans l'ordre suivant : lavage, blanchiment, séchage, repassage et nettoyage professionnel. *La marque aux cinq symboles, copropriété du Cofreet et du Ginetex*



Si plus d'un symbole de séchage ou plus d'un symbole de nettoyage professionnel sont nécessaires, ils doivent apparaître dans l'ordre suivant : **lavage, blanchiment, séchage en sèche-linge à tambour rotatif, séchage naturel, repassage, nettoyage à et nettoyage à l'eau.**



Ne pas laver (même manuellement), blanchiment interdit, séchage en tambour interdit, repassage à 110°C maximum (température semelle du fer) nettoyage à sec professionnel au tétrachloroéthylène et aux hydrocarbures autorisé, nettoyage à l'eau interdit.



Lavage autorisé à 30°C maximum, blanchiment interdit, séchage en tambour interdit, repassage à 110°C maximum (température semelle du fer) nettoyage à sec professionnel au tétrachloroéthylène et aux hydrocarbures interdit, nettoyage à l'eau autorisé.

Si aucune information n'est donnée sur l'un quelconque des cinq symboles de base, n'importe quel traitement d'entretien couvert par ce symbole peut être utilisé.

Sauf spécification contraire, les traitements représentés par les symboles s'appliquent à l'ensemble de l'article textile.

↘ Symboles d'entretien et essais

Les symboles d'entretien sont apposés sur les articles textiles par leurs fabricants en fonction des essais réalisés.

Il s'agit d'essais de traitement qui font appel à des méthodes de test normalisées (lavage, blanchiment, séchage, nettoyage professionnel, etc.) et à des méthodes normalisées d'évaluation de la tenue des articles textiles soumis à ces traitements. Les méthodes de test sont conçues pour conférer aux articles textiles des contraintes mécaniques, chimiques, thermiques, ... relativement sévères par rapport aux traitements généralement utilisés en milieu domestique ou professionnel.

Remarque : les méthodes d'essais normalisées n'ont pas vocation à servir de guide pour le traitement courant des articles textiles, par le particulier ou le professionnel.